



Valence, le 12 février 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La Mission Libération lance son site internet et un appel à témoins des enfants de la libération**

La Mission Libération est chargée de préparer et de coordonner les manifestations du 80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire dans le cadre d'un cycle commémoratif qui se déroule sur les années 2024 et 2025.

Le site internet de la «Mission Libération» voit le jour et héberge dès-à-présent un contenu institutionnel sur l'objet de sa création, ses membres fondateurs, la composition de son équipe opérationnelle et de son Conseil scientifique d'orientation (CSO). Les membres du CSO, historiens et experts de la Seconde Guerre mondiale, y publieront des contenus éditoriaux dans la rubrique « La Libération vue par », décryptant les années charnières 1944-1945.

Le site internet rassemblera également toutes les informations concernant les cérémonies officielles et les procédures d'accréditation presse. Les informations pratiques pour le grand public seront accessibles vers les sites des préfectures.

*« La Mission Libération dispose désormais d'une vitrine essentielle au cycle commémoratif 2024-2025. Nous souhaitons que chaque Française et Français s'approprie ce 80e anniversaire en se rappelant que le sacrifice de nos aînés fut le prix d'une liberté bien chèrement acquise, et dont nous continuons à jouir aujourd'hui. Notre mémoire collective ne résistera à l'usure du temps qu'en se transmettant à la jeunesse »* a précisé le général Michel Delion, Directeur général de la Mission Libération.

La Mission Libération invite les médias qui le souhaitent à relayer l'appel à témoignage des Français(e) pouvant raconter leur expérience de la libération sur le territoire français lorsqu'ils étaient enfants et à se rapprocher de la Mission Libération pour nouer des partenariats. Les témoins peuvent contacter directement la Mission à l'adresse de contact : [contact@80ansliberation.fr](mailto:contact@80ansliberation.fr)

La Mission Libération a lancé en novembre 2023 un processus de labellisation des projets, rassemblant déjà plus de 1000 projets dans toute la France. Les projets labellisés seront répertoriés et cartographiés sur le site de la Mission Libération et sur les sites des préfectures concernées à l'échelle locale, afin d'avoir une vision d'ensemble des initiatives. Les porteurs de projet peuvent toujours soumettre leur candidature auprès du comité départemental de leur préfecture.

Pour rappel, le groupement d'intérêt public (GIP) **Mission Libération** est une structure interministérielle ; il a pour objet la préfiguration, l'organisation, et la promotion du programme commémoratif du 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

Pour plus d'informations sur la Mission Libération :

<https://www.defense.gouv.fr/actualites/mission-liberation-lance-son-site-internet-appel-temoins>

**Cabinet du Préfet**

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 06 77 18 96 78 – 07 87 01 99 92

Mél : [pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)



Préfet de la Drôme @Prefet26